l'ébouage, tandis qu'ils seraient obligés de passer une journée dans la commune.

M. Charles Pollet trouve étrange que les fermiers ne prennent pas ces immondices, mais il s'en rapporte pour cela à la parole de MM. Lepers et Lecroart plus compétents que lui en la matière.

La proposition de M. Lepers est adoptée.

LA QUESTION DU GAZ

Aucune somme n'est inscrite au budget de 1890 pour l'éclairage.

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il s'est rendu, mercredi, à une réunion de l'administration municipale de Tourcoing pour la question du gaz. La Compagnie du gaz voudrait connaître la consommation du gaz à Mouveaux avant d'en fixer le prix. Il donne au Conseil le chiffre des dépenses occasionnées par les différents projets de la ville de Tourcoing.

M. Louis Cablier dit que la commune ne peut pas se grever d'un impôt aussi fort. Il est partisan de faire éclairer les rues de Mouveaux, mais il faut pour cela avoir recours à des particuliers qui feront des dons à la commune.

M. Charles Pollet dit qu'il y avait dans la commune soixante-six réverbères, dont le prix serait contenu dans la somme de 80.000 francs. Dans une dizaine d'années, la commune pourrait racheter la canalisation qu'établirait la Compagnie du Gaz de Tourcoing.

M. Vincent dit que la Compagnie du gaz de Tourcoing va réclamer une garantie de consommation de tant de mètres cubes de gaz pour en fixer le prix.

M. le Maire propose de faire une enquête pour connaître quels seraient les habitants de la commune qui désireraient utiliser le gaz et, à cet effet, il demande au Conseil que des questionnaires imprimés soient envoyés dans chaque maison.

M. Louis Hellin croit que beaucoup d'habitants ne prendront pas le gaz qui, selon lui, revient plus cher que le pétrole qu'on utilise actuellement.

M. Charles Pollet lui fait remarquer que la consommation du gaz revient quatre à cinq centimes par heure et par bec tandis que le pétrole revient à environ six centimes.

M. Henri Stindre insiste sur la nécessité de l'éclairage au gaz à Mouveaux et particulièrement sur la ligne des tramways de Lille à Tourcoing, ainsi que sur la route de Roubaix à Mouveaux et les environs de l'église.

M. Charles Pollet revenant sur la proposition de M. le Maire, dit qu'il faudrait procéder à l'enquête indispensable pour connaître la consommation du gaz à Mouveaux.

M. Agathon Mortagne demande qu'on fixe un prix approximatif pour la consommation du gaz, afin que les personnes qui désirent en faire usage agissent en connaissance de cause.

M. Charles Pollet dit que ce prix pourrait être fixé à cinq centimes. Le questionnaire serait donc bien simple, demander à chaque habitant s'il est désireux de faire usage de gaz et combien de becs il désire. Le prix serait fixé à cinq centimes par heure et par bec.

Il est décidé que la Commission de l'éclairage public s'occupera de l'enquête à domicile en faisant distribuer un questionnaire qui sera conçu dans les termes fixés par M. Pollet.

Cette distribution se fera par les soins du garde champêtre.

M. le Maire invite MM. les membres du Conseil à voir leurs amis et voisins afin de leur donner des explications sur les avantages de l'éclairage au gaz et arriver par ce moyen à donner une bonne solution à cette affaire. Il propose ensuite au Conseil de voter pour 1890 une somme de 2.000 francs qui avait été inscrite dans le budget jusqu'en 1888, afin d'obtenir plus tôt satisfaction.

Cette proposition est acceptée.

QUESTIONS DIVERSES

M. Agathon Mortagne demande si la subvention accordée pour sept ans à un sourd-muet, ne touche pas bientôt à sa fin. Le délai expirant au mois d'octobre prochain, la subvention n'est plus accordée pour 1890.

Une somme de 2,700 fr. avait été votée, les années précédentes pour le traitement des instituteurs et institutrices.

M. le Maire fait remarquer que dans cette somme de 2,700 francs, une subvention de 600 francs était appliquée à l'école maternelle. Le gouvernement ayant consenti à reprendre à sa charge cette somme de 600 francs, le crédit à voter pour 1890 n'est donc plus que de 2,100 francs. Cette somme est inscrite au budget.

Depuis plusieurs années, une somme de deux cents francs est inscrite au budget pour indemnité de logement au titulaire d'un bureau de poste spécial à Mouveaux.

M. le Maire fait remarquer que bien que cette somme soit votée chaque année, elle reste cependant dans la caisse municipale, mais il est bon de voter à nouveau ce crédit afin de prouver à l'administration des postes l'ardent désir des habitants de Mouveaux d'avoir un bureau de poste spécial.

M. Vincent dit qu'il est inutile de songer à avoir un bureau maintenant dans la commune. La question doit passer par le ministère des postes et télégraphes à Paris et ces formalités demanderont encore une certaine perte de temps.

Le crédit de deux cents francs est inscrit pour 1890.

Le Conseil vote ensuite une subvention de trois cents francs pour supplément de traitement au facteur qui sera chargé d'une seconde distribution postale à Mouveaux en attendant l'établissement du bureau de poste.

Il élève de sept à huit cents francs le crédit pour les secours aux indigents à la fête du 14 juillet.

Après avoir établi le budget pour 1890, le Conseil examine la question des demandes de soutien de famille. Deux jeunes gens ont adressé une demande au Conseil municipal qui donne un avis favorable.

La séance est levée à 8 h. 15.

NORD

La division cuirassée du Nord à Dunkerque. — La division cuirassée du Nord, commandée par M. le contre amiral Beaucheron de Boissoudy est arrivée, ainsi que nous l'annoncions hier, sur rade de Dunkerque; elle se compose des cuirassés :

Marengo, vaisseau-amiral, commandé par M. Touchard, capitaine de vaisseau, construit en 1867, gréement 3 mâts-goélettes, jauge : 7.500 t., artillerie, 16 canons de 0.27, 21 de 0.12 et 12 canons-revolvers, machines 150 chevaux nominaux fournissant une vitesse de 16 nœuds. Dimensions : longueur, 86 mètres; largeur, 26 mètres ; creux, 9 mètres, monté par 492 hommes qui se répartissent en 31 officiers, 10 premiers maîtres, 4 maîtres, 32 seconds-maîtres, 68 quartiers-maîtres et 307 matelots de toutes spécialités.

Suffren, commandé par M. de la Bedollière, capitaine de vaisseau, lancé en 1863, gréement 3-mâts-goelette, jauge 7.600 t., artillerie 11 canons de 0.27 à 24 de 0.14 et 12 canons revolvers, machines 1.000 chevaux nominaux fournissant une vitesse de 16 nœuds, dimensions, longueur : 83 mètres, largeur 16 mètres, profondeur 9 mètres, monté par 487 hommes qui se répartissent comme suit : 29 officiers, 9 premiers-maîtres, 4 maîtres, 31 seconds-maîtres, 68 quartiers-maîtres et 346 matelots de toutes spécialités.

Océan, commandé par M. Fleuriet, capitaine de vaisseau, lancé en 1869, gréement 3 mâts-goëlette, jauge 7.500 tonneaux, artillerie 20 canons de 0,87, 14 de 0,12 et 12 canons-revolvers, machines 950 chevaux nominaux fournissant une vitesse de 16 nœuds, dimensions : longueur 80 mètres, largeur 16 mètres, profondeur 9 mètres, monté par 447 hommes qui se répartissent comme suit : 29 officiers, 9 premiers maîtres, 4 maîtres, 32 seconds-maîtres, 67 quartiers-maîtres et 356 matelots.

E l'aviso-torpilleur *Epervier*, commandé par M. Sango, capitaine de frégate, ce navire d'un tout dernier modèle atteint une vitesse de 20 nœuds et est destiné à combattre les torpilleurs; faisant fonctions de mouche d'escadre il sert à ouvrir la route aux cuirassés, son effectif composé de 85 hommes se répartit comme suit : 7 officiers, 1 premier maître, 9 seconds-maîtres, 18 quartiers-maîtres et 44 matelots de toutes spécialités.

Venant de Boulogne, l'escadre restera à Dunkerque jusqu'au 11 juin et visitera ensuite divers points de la Manche jusque Cherbourg où elle arrivera le 19.

M. le général Yung ainsi que plusieurs membres de la Chambre de Commerce et du Conseil municipal se sont présentés à bord du vaisseau-amiral M. le contre-amiral Beaucheron de Boissoudy est descendu à terre vers 2 heures et est reparti à bord à 5 heures de l'après-midi.

Un dîner suivi de bal sera offert à bord du *Marengo* dimanche. Beaucoup de visiteurs se sont rendus à bord des cuirassés et nul doute que du département, nombre de personnes viendront voir ces énormes vaisseaux ; d'ailleurs la Compagnie du Nord organise, dit-on, un train de plaisir pour dimanche.

Les marins dunkerquois de l'escadre ont obtenu une permission de 9 jours.

Suicide d'une jeune fille à Chéreng. — On a trouvé jeudi, dans la Marque, à Chéreng, une jeune fille de 17 ans, Mlle Bra; elle se serait jetée à l'eau, lundi dernier, de désespoir, parce que son cousin, avec qui elle espérait se marier, avait épousé une jeune fille de Bouvines.

Comme elle avait été invitée à la noce, on lui avait fait faire une robe et un chapeau, elle avait répondu que c'était inutile, qu'elle ne s'en servirait pas.

En effet, au moment où se mariait son cousin, elle s'est jetée à l'eau derrière le château de M. Desmarais, propriétaire, où on l'a trouvée jeudi.

Assises du Nord. — Par décision du ministre de la Justice, M. le conseiller Vibert vient d'être désigné pour présider la session des assises du Nord qui s'ouvrira en août.

Convention avec la Compagnie du Nord. — La distribution de la Chambre comprend un projet de loi ayant pour objet l'approbation de la convention provisoire passée le 31 mai 1889 entre le ministre des travaux publics et la Compagnie du chemin de fer du Nord pour les lignes de Busigny à Hirson, Solesmes au Câteau et de Lens à Arleux.

Maubeuge. — *Suicide d'un soldat.* — Lundi vers onze heures du matin, un soldat du 145e, Julien Bige, s'est brûlé la cervelle à la caserne Joyeuse. Pour mettre à exécution son projet de suicide, ce malheureux était resté seul dans la chambre au moment où les hommes descendaient dans la cour pour l'appel. Il s'était attaché au pied droit une ficelle fixée par l'autre bout à la détente de son fusil, il avait ensuite placé le canon sous le menton ; tout le haut du crâne a été enlevé; la cervelle a jailli de divers côtés.

Bige était âgé de 23 ans; né à Villetaneuse (Seine); il aurait reçu quelques jours auparavant une lettre lui annonçant le mariage d'une jeune fille de son pays et cette nouvelle l'aurait porté au désespoir.

Grave accident à Dorignies-lez-Douai. — Un accident dû à l'imprudence de deux ouvriers, est qui aurait pu avoir de terribles conséquences, s'est produit mercredi soir; vers 9 heures, à la fosse n° 5 des mines de l'Escarpelle, à Dorignies.

Deux ouvriers mineurs, André Valentin, âgé de 50 ans, et son fils André, âgé de 24 ans, venaient de mettre le feu à une mine dans une galerie appelée bowette, et attendaient l'explosion de cette mine.

Voyant qu'elle ne se produisait pas, ils commirent l'imprudence de vouloir débourrer cette mine, lorsque tout à coup celle-ci fit explosion. Le père et le fils furent grièvement brûlés aux yeux et sur différentes parties du corps ; leur état est assez grave. Les deux malheureux ont reçu les soins du docteur Dransart.

Bailleul. — Pendant l'orage d'hier, un incendie a consumé la maison habituée par M. Denis Bertheloot, située près de la gare.

Les pompiers ont pu préserver les bâtiments dépendants : le corps de logis seul a été la proie des flammes.

Les pertes peu importantes sont couvertes par une assurance.

Archevêché de Cambrai. — *La Revue hebdomadaire* du diocèse de Lyon nous dit que Mgr Thibaudier, archevêque élu de Cambrai, a désiré recevoir des mains de Son Eminence Monseigneur l'Archevêque de Lyon, le *pallium*, insigne auguste de sa nouvelle dignité de métropolitain.

« Cette délicate attention, qui rappelle les meilleurs souvenirs, ajoute la *Revue*, créera un lien entre les deux Eglises et les deux Universités catholiques ; et la Providence, qui fait toutes les choses, a voulu que l'ancien auxiliaire de Mgr Ginouhiac reçât l'investiture du sacré pallium aux pieds de Notre-Dame de Fourvière, sous les auspices de Léon XIII, au milieu des allégresses et des acclamations qui viennent de saluer la pourpre de notre éminentissime Père cardinal Foulon.

» La date de la cérémonie n'est point encore fixée. »

PAS-DE-CALAIS

La grève des pipiers de Saint-Omer vient de prendre fin, à la suite d'un accord entre patrons et ouvriers. MM. Fiolet et Audebert ont accordé à leur personnel une augmentation sur les pipes de luxe; à partir du 1er janvier prochain, une augmentation analogue sera accordée aux ouvriers sur les pipes ordinaires.

St-Omer. — Un batelier qui stationnait à l'écluse Cantin a été foudroyé vendredi après-midi.

BELGIQUE

L'assassinat de Mme la marquise de Chasteler

NOUVEAUX DÉTAILS

Des 19 chevrotines que contenait le fusil, 12 allèrent se loger dans le corps de la marquise, 5 dans la bibliothèque et 2 dans la fenêtre. La marquise fut touchée à l'épaule, à la colonne vertébrale; de plus, les nerfs pulmonaires furent atteints et l'asphyxie se produisit aussitôt.

La victime tomba à la renverse. Plusieurs personnes entendirent le coup de fusil.

Toutes ces personnes, appelées à la hâte par le fils de la marquise, arrivèrent dans la chambre de celle-ci, qui, après 20 à 25 minutes, expira sans avoir pu proférer une seule parole.

On prévint immédiatement la gendarmerie d'Ath, qui arriva sur les lieux. La nouvelle du crime se propagea rapidement et une foule des plus nombreuses envahit les abords de la cure,

Le parquet de Mons arriva l'après-midi et procéda immédiatement à l'enquête.

Le fusil qui a servi à commettre le crime a été jeté par l'assassin, aussitôt son forfait accompli. Il a été retrouvé dans la cour de la cure. Ce fusil a été reconnu pour appartenir à un garde de Mme la marquise. Ce garde avait une cambuse établie dans le parc du château et avait pour habitude de toujours y laisser son fusil.

La personne qui a commis le crime connaissait donc, d'après toutes apparences, les coutumes des habitants du château.

Aucune arrestation n'a été opérée jusqu'ici.

Aujourd'hui a lieu l'autopsie du cadavre de Mme la marquise de Chasteler et la continuation de l'instruction.

D'après des bruits qui circulent, on dit que les magistrats instructeurs ont des soupçons sur certaine personne. On dit même que le parquet fera, cette après-midi, une descente au domicile de cette personne qui habiterait une commune voisine.

De l'autopsie il résulte que les nerfs pulmonaires ont été atteints par cinq plombs de fort calibre. Ces nerfs s'étant rompus, la respiration s'est éteinte. La victime est donc morte par suite d'asphyxie.

Dottignies. — La croix de 1re classe vient d'être décernée à M. Labarre, docteur en médecine à Dottignies.

Ypres. — Un terrible malheur est arrivé à la salle d'armes militaire d'Ypres. Un brigadier de l'école d'équitation et un sergent du 3e de ligne, pendant la leçon d'escrime, tiraient au fleuret. Dans un coup droit, la pointe du fleuret du brigadier s'est cassée et le sergent a eu le poumon perforé. L'état du blessé est très grave.

SPORT

LA RÉUNION DE SPA

On parle beaucoup de la grande réunion internationale de Spa, à laquelle une somme de deux cent vingt mille francs a été affectée.

Les premières écuries seront représentées à ce beau meeting. MM. Lupin, Edmond Blanc, comte de Juigné et prince d'Arenberg, etc., y mettront en ligne un nombreux contingent.

Dans un pointage, nos écuries n'enverraient pas moins de 120 chevaux. A ce chiffre, il faudra ajouter les concurrents allemands et anglais, et tous les chevaux belges, au nombre de 200 environ.

Le succès s'affirme, on le voit, comme devant être grandiose.

Ajoutons que M. de Chazelle, 23, boulevard des Capucines, à Paris, est chargé de fournir aux intéressés français tous les renseignements concernant les réunions spadoises.

Et pour finir, disons que c'est le fameux starter lord Marcus Beresford, avec son aide habituel Custance, qui donnera les départs.

Voici la composition exacte du comité international de Spa :

Belgique. — Comte Adh. d'Oultremont ; Comte de Ribaucourt; Chevalier G. Hynderick ; Baron de Mesnil.

France. — Prince de Sagan ; Comte de Juigné ; G. de Sinçay.

Angleterre. — Lord Randolph Churchill ; Sir Frédéric Johnstone Bart ; Marquis of Londondery.

Allemagne. — Prince de Croy ; Baron de Landsberg ; Baron Englebert Furstenberg.

Autriche. — Comte Nicolas Esterhazy ; Comte Ch. Kinsky ; Prince Trauthmansdorff.

Espagne. — Duc d'Alœ; duc de Fernand Nunez.

Italie. — Prince Dorio Pamphili ; duc de Marino.

Russie. — Prince Belosselsky-Belozerski ; comte Auguste Polscki.

Amérique. — MM. Belmont; Cassat; Ridgway.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 7 juin.* — Germaine Masurel, rue du Tilleul. — Gaston Jaussaud, rue de Naples, 12. — *Déclarations de décès du 7 juin.* — Thérèse Seghier, 10 mois, rue Sainte-Barbe. — Lévine Grimonprez, 5 mois, boulevard de Metz. Auguste Scorsserey, 42 ans, négociant, boulevard de Paris, 51. — Edmond Demeyer, 3 mois, rue de la Paix. — Maurice Boutreluingne, 1 mois, rue de Tourcoing. — Benaimé Léon, 55 ans, charretier, Hôtel-Dieu. — Albert Loiry, 38 ans, garçon boucher, Hôtel-Dieu. — Huberty présenté sans vie, rue de Tourcoing. — Aline Beausire, 4 ans, rue du Coq-Français, 25.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 7 juin.* — Edouard Lesage, rue Cuvier. — Eugène Delwarde, rue Cuvier. — Elodie Carrissimeux, rue de la Blanche-Porte. — Marie Noëpe, rue de la Lutte. — Jean-Baptiste Dufflyder, rue du Pré de la Bailli. — Romain Verbrugghe, rue du Boucher. *Déclarations de décès du 7 juin.* — Charles Vandamme, 1 an 1 mois, rue Neuve-de-Roubaix. — Marie Delsoutte, 46 ans 1 mois, sans profession, rue Winoc-Choqueel. — Henri Desmarchelier, 3 ans 1 mois, rue du Faubourg.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille SCORSSERY-LEPERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste-Pierre SCORSSERY, décédé à Roubaix, le 7 juin 1889, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le dimanche 9 courant, à 9 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 10 dans même ville, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Paris, 51.

Les amis et connaissances de la famille BEAUSIRE-HARMIGNY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Aline-Marie BEAUSIRE, décédée à Roubaix, le 7 juin 1889, à l'âge de 4 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 9 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Coq-Français, 25.

Les amis et connaissances de la famille LECOMTE-SANTRÉ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, du décès de Dame Julia-Marie SANTRÉ, décédée à Roubaix, le 7 juin 1889, à l'âge de 23 ans et 4 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 56.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 10 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Alphonse DUVIVIER, décédé à Roubaix, le 30 juin 1888, dans sa 14e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 11 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Fidèle HENNEBICQ, veuf de Dame Marie WALET, décédé à Roubaix, le 11 mai 1889, dans sa soixante-deuxième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 10 juin 1889, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Jean-Baptiste-Joseph GHESTEM, serpentiste de la paroisse Saint-Joseph, à Roubaix, décédé à Roubaix, le 12 mai 1889, dans sa trente-septième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 10 juin 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Catherine PHILIPPART, décédée à Roubaix, le 4 mai 1889, dans sa 40e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 10 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles CHAMBOIS, décédé à Roubaix, le 19 avril 1889, dans sa 11e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 10 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DESBONNET, contre-maître chez M. Wibaux-Florin, époux de Dame Adèle GHEYSENS, décédé à Roubaix, le 23 avril 1889, dans sa cinquante-et-unième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi, 10 juin 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LEZAIRE, veuf en premières noces de Dame Adelaïde-Angélique AGACHE, et en secondes noces de Dame Marie-Rose LEPERS, décédé à Croix, le 13 avril 1883, dans sa 78e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu la lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CHOSES ET AUTRES

Réflexion d'un monsieur hargneux à la sortie d'une réunion où toutes les femmes étaient maquillées :

— La beauté et la fraîcheur étaient peintes sur tous leurs visages !

D..., malade imaginaire, fait venir un médecin, le consulte, et comme celui-ci lui déclare qu'il n'y a nul remède à lui prescrire :

— Décidément, s'écrie le faux malade, je ne connais rien de plus bête qu'un médecin!

— Pardon, riposte poliment le docteur, vous oubliez celui qui le fait appeler.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le commerce extérieur de l'Italie pendant les quatre premiers mois de 1889

Le mouvement commercial de l'Italie dans ses rapports avec l'étranger, pendant les quatre premiers mois de l'année courante, comparés à la période correspondante de 1888, est résumé par les chiffres suivants :

Importation du 1er janvier au 30 avril 1889 : pour janvier, 84,483,274 fr., avec une différence en moins de 26,717,065 fr. sur le même mois de 1888; pour février, 93,478,764 fr., soit une différence en moins de 21,824,528 fr.; pour avril, 119,763,993 fr., avec une différence également en plus de 35,389,388 fr., soit au total une importation de 408,734,539 fr. d'où il résulte une différence totale en moins de 2,249,972 fr. par rapport à l'importation des quatre premiers mois de 1888.

Exportation, pendant la même période comparée, pour janvier 1889, 74,576,884 fr. avec une différence en moins de 1,561,986 fr. sur le même mois de 1888; pour février, 70,447,690 fr. avec une différence en moins de 15,314,004 fr. : pour mars, 81,823,913 fr. avec une différence en plus de 2,949,142 fr.; pour avril, 70,936,176 fr. avec une différence également en plus de 9,755,149 fr., ce qui fait au total une exportation de 303,784,663 fr. représentant une différence en moins de 4,171,609 francs, par rapport aux quatre premiers mois de 1888,

La laine à Londres

Londres, 7 juin.

(Avis de M. Paul Pierrard)

Ventes publiques de laines coloniales

Arrivages pour la troisième série d'enchères, arrêtés le 4 juin 1889. — Ouverture 18 juin 1889.

Sydney		105.013 balles
Port-Philippe		62.082 —
Van Diémen		11.044 —
Adélaïde		9.179 —
Swan River		12 467 —
Nouvelle-Zélande		131.197 —
Total Australie		330.982 balles
» Cap de Bonne-Espérance		70.838 —
Ensemble		401.820 balles
Réexpéditions probables :		
Australie	41 000 bls.	
Cap de B.-E	39 000 »	80.000 —
Arrivages actuels		321.820 balles
Cargaisons flottantes — Australie	..... bls.	
Cap de B.E	..... »	..... —
Arrivages destinés aux enchères		321.820 balles
Anciennes existences — Australie	3.000 bls.	
Cap de B.E	... »	3.000 —
Stock approximatif à l'ouverture		324.820 balles

On croit généralement aux cours élevés des dernières ventes avec tendance à la hausse sur certaines qualités.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 7 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Après une journée d'excitation le disponible est revenu au grand calme et la petite demande dont notre marché a été l'objet aujourd'hui n'a pu recevoir aucune suite étant données les exigences des détenteurs. D'un autre côté les prochaines enchères de Londres qui doivent avoir lieu le 18 juin sont une des causes principales qui font que la consommation se réserve beaucoup aux achats car si comme tout le fait présager, les pleins prix se maintiennent elle y trouvera du moins un choix plus étendu que sur nos divers marchés. Le terme semble de plus en plus délaissé et ne donne lieu qu'à des affaires restreintes. Le ton du marché toutefois reste soutenu dans l'ensemble et les tendances sont très rares. On ne signale d'autre variation en clôture qu'une baisse de 0,50 pour le mois de mars. Les importations ont été de 66 b. Buenos-Ayres provenant du « Portena » et 24 b. de Liverpool par le « British Queen ». Les transactions se répartissent comme suit :

Disponibles : nulles.

A terme : 50 mars, 166.50 à 166.

Cotons. — La demande continue à s'améliorer pour marchandise disponible et les prix sont de plus en plus tendus. La filature a passé des ordres assez ronds en cotons Louisiane et il fallait voir le low-middling à pleinement 73.50. Une centaine de balles de Broach fine ont trouvé preneurs à 65 fr. on a fait aussi de fortes quantités de Georgie de 70,50 à 71,75 Le livrable par navires a donné lieu de son côté à une partie de Texas teintés à livrer par steamer de New-York à 71 fr. Depuis longtemps nous n'avions eu une journée aussi calme pour le terme, le total des ventes s'élève à 100 balles. Les cours n'ont pas varié en clôture mais tout dans l'allure du marché dénonce une tendance facile. Les arrivages comportent 50 b. de Liverpool. Voici le détail des ventes.

Disponibles : 100 Benders 70,50; 876 New-Orléans 70.50 à 75; 40 Texas (à livrer) 71; 200 Georgie 70,50 à 73,75; 100 Broach 65; 50 Bengale 55; 9 Texas 70,50

A terme : 50 juillet 70 1/8, 50 août 70 1/8.

Indigos. — Le disponible est calme et sans changement. Le terme est sans variation dans les cours on ne signale pas d'affaires.

Bois de teinture. — En bois jaune on a traité 85 tonneaux Vera Cruz à livrer par steamer bientôt rendu à 6,75.

Laines

Buenos-Ayres, 6 juin.

Agio sur l'or : 60 5/8 0/0.

Le Havre, 8 juin, 9 h. 10 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 789 balles Chili ; 91 b. Espagne et 144 b. Algérie.

Expédition directe : 400 balles Chili.

Ventes : 302 balles Chili, de 145 à 170 ; 24 b. Algérie, à 85 ; 1.629 b. Espagne, à 140. Prix fermement maintenus.

Stock : 572 balles Buenos-Ayres ; 40 b. Montevideo ; 802 b. Chili ; 38 b. Pérou ; 144 b. Algérie ; 1.776 b. Espagne ; 10 b. Salonique ; 395 b. Smyrne ; 85 b. Bombay ; 7 b. Bande Orientale ; 68 b. Indes ; 2.494 b. Russie ; 23 b. Tunisie et 292 b. poil de chameaux.

A terme : vente 400 balles, de 166 à 166.50. La clôture est calme, mais soutenue. Il y a acheteurs de rapprochés à la cote.

Anvers, 8 juin.

En disponible, il a été traité 270 de La Plata.

Marseille, 6 juin.

On a vendu 270 balles Bengazi, en suint, à fr. 77.50 ; 25 b. Bengazi, lavée, à fr. 140 et 375 b. Orfa, à fr. 107.50

Liverpool, 7 juin.

La prochaine série d'enchères des laines des Indes commencera le 23 juillet.

Les arrivages depuis la dernière série, s'élèvent à 2.880 balles ; les anciennes existences tenues par importateurs à 2.850 b. et les anciennes existences en secondes mains, à environ 4.000 b. Total 9.730 b.

La huitaine écoulée a vu se développer un peu plus d'activité dans le marché aux laines anglaises et la tendance des cours est légèrement en faveur des vendeurs.

Le modeste chiffre des transactions en provenances étrangères sur place à sa cause suffisante dans l'exiguité de nos stocks actuels ; mais les prix sont bien fermes.

Schweidnitz, 5 juin.

Arrivages à la foire de cette année env. 850 qtx. Lavage excellent. Prix en hausse de 10 à 12 0/0 sur les cours de l'an dernier. On a payé pour laines seigneuriales 150 à 200 et pour laines de campagnards 130 à 175 Rm suivant qualité ; en clôture marché plus calme et en baisse. Il reste encore 80 qtx invendus.

Posen, 3 juin.

La tendance ferme se maintient. Sur notre marché, des fabricants de la Lusace et de Saxe ont enlevé presque toutes les provisions, de sorte que les renforts de la nouvelle tonte viendront bien à point. De fortes quantités ont déjà été contractées avec une avance de circa 10 Rm sur les cours de l'an dernier. Les laines non lavées se sont également rondement traitées à des prix plus élevés. En conséquence, on s'attend à un résultat coulant de notre foire aux laines qui aura lieu le 12 courant. Le poids de la tonte sera beaucoup moindre que celui de l'an dernier.

Budapesth, 3 juin.

La foire de St-Médard, qui a commencé le 28 écoulé, a eu un prompt résultat grâce aux dispositions conciliantes des vendeurs. Ventes 2.500 qtx, en majeure partie laines de 2e tonte. Les prix des laines Losonez sont en baisse de fl. 7 à 8 et des laines Hevese de fl. 3 à 4 sur les cours de l'an dernier. Les laines de Losonez 2e tonte ont été achetées en majeure partie pour l'extérieur, tandis que nos fabricants n'ont que modérément participé aux achats.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Wandle* est arrivé à Anvers le 7 juin, venant de la Plata viâ Dunkerque avec son solde de laines et diverses marchandises, étant renfloué par le *Samson*, le *Président-Kind* et le *Belgium*.

Le steamer *Martiniqué* qui a coulé à la suite de collision avec le steamer anglais *John-Williamson* en allant d'Algérie à Dunkerque et a relâché Lisbonne en avaries, a été saisie pour 12.000 liv. st. de garantie (300.000 fr.) Cette saisie ne porte pas sur la cargaison qui sera rendu prochainement au Havre et à Dunkerque par le steamer *Gergoria* qui est parti la chercher.

Le steamer *Flachat* est attendu la semaine prochaine à Dunkerque, venant d'Algérie avec laines et chargera de nouveau pour cette destination où il suivra le 15.

Le steamer *Paraguay* débarquait le 6 juin au Havre le solde de ses laines et diverses marchandises importées de la Plata.

Le navire *Pétrel* est parti le 8 mai de Buenos-Ayres pour Dunkerque.

Le steamer *Morbihan* prend charge en Algérie pour Dunkerque et le Havre en laines et diverses marchandises.

Le steamer *Dom-Pedro* arrivé le 4 juin à Montevideo, venant de Dunkerque et le Havre, chargera à Buenos-Ayres des laines pour ces ports.

Le steamer anglais *Stamboul* est parti le 5 juin de Marseille pour la Plata.

Le steamer *Salazie* est arrivé à Adelaïde (Australie) le 3 juin, venant de Marseille, charger en laines.

Le steamer *Echuca* allant de Sydney (Australie) à Londres avec laines, a suivi le 4 juin d'Aden.

Le steamer *Gironde* a débarqué à Marseille 76 b. laine chargées à Alexandrie pour Dunkerque.

Le steamer *Tell* a débarqué à Marseille 558 b. laine chargées à Algérie pour Dunkerque.

Le steamer *Caïd* a débarqué à Marseille 82 b. laine chargées à Bone pour Dunkerque.

Le steamer *Alexandre-Bixio* est parti le 6 juin de Bordeaux pour l'Algerie où il chargera à destination de Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Parana* allant de Dunkerque et le Havre à la Plata charger des laines pour Dunkerque, a suivi le 5 juin de Ténériffe.

Marchés français

Fourmies, le 6 juin 1889.

Laines brutes. — Les prix sont restés fermes partout; en Australie on pourrait même signaler une légère hausse. — Les Plata sont restées aux mêmes prix; et quant aux laines de France, elles se vendent de 10 à 15 0/0 plus cher que l'année dernière.

Laines peignées. — La situation des peignés ne s'est pas sensiblement modifiée depuis le bulletin précédent. Les prétentions des détenteurs sont maintenues très fermes.

Façons de peignage. — Situation sans changement, alimentation assurée jusqu'aux pleins arrivages de la vente prochaine.

Blousses. — Sans changement.

Façons de filature. — La situation est toujours excellente et les propositions de chargements sont loin de faire défaut.

Fils. — Les prix sont un peu plus élevés que ceux donnés dans notre bulletin du 9 mai, surtout pour les trames 77 m/m et au-dessus.

Tissus. — Les demandes sont très nombreuses; mais on ne trouve encore qu'exceptionnellement l'équivalent des prix de fils.

Condition publique des laines, soies et cotons

Relevés bi-mensuels comparatifs du 23 mai au 5 juin inclus.		
Laine peignée..	144.453 k. 00	93.656 k. 40
» filée.....	188 849 k. 70	200.320 k. 90
Ensemble.....	333.302 k. 70	293.977 k. 30
Titrages.....	542	622

(Bulletin bi-mensuel)

Marchés belges

Verviers, 7 juin.

(De notre correspondant particulier)

Malgré le maintien des prix des laines et blousses, malgré la confiance générale qui règne dans toutes les branches de la fabrication, l'Ecosse ne peut sortir de sa torpeur et semble décidée à ne pas vouloir acheter.

Les plus hautes offres, surtout en mélangé, laissaient aux cours actuels des matières premières une perte de 50 c. au kilog.

En 1886 lorsque la laine de filature était à fr. 5.50 le kilog., l'agneau 4.60, on obtenait 26 pence par livre anglaise pour le 18 cannette gris mélangé; aujourd'hui avec des prix supérieurs on ne peut que très difficilement obtenir 23 pence et on signale des ventes faites à 22.

En écru la situation n'est pas meilleure, il y a encore un écart de 2 pences entre les prix de vente et ceux de production, ceci, naturellement, ne se comprend que pour des fils faits